

Sauveteur Secouriste du Travail

version 05/2023

Objectifs

Disposer, dans toutes les entreprises et chantiers, d'hommes et de femmes en nombre adapté et bien répartis capables d'intervenir efficacement dans une situation d'accident. Obtenir son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, qui atteste de 8 blocs de compétences réparties dans les domaines suivants :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail ;
- Participer à la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

Compétences visées

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque, préparer l'arrivée des secours au plus près de la victime...);
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention.

Validation des acquis

La délivrance du certificat est conditionnée à la réussite aux épreuves certificatives :

- Mobilisation de l'ensemble des compétences d'intervention face à une mise en situation d'accident du travail simulé (7 min./pers.)
- Capacité à présenter le cadre juridique du SST et ses compétences en prévention, sur la base d'un questionnaire en lien avec le scénario de l'épreuve 1 (5 min/pers.)

Qualité du ou des formateurs

Formateur expérimenté, spécialisé dans la santé et la sécurité au travail (certificat de formateur SST en cours de validité).

Pédagogie

La pédagogie alterne théorie et pratique selon un rapport d'environ 40/60.

Chaque module fait l'objet de mises en application des gestes de secours et d'exercices pratiques ou études de cas. Le temps consacré à la pratique permet ainsi aux stagiaires formés d'appréhender concrètement et efficacement leur rôle de Sauveteur Secouriste du Travail.

Organisation et suivi de l'action

La formation SST dure 14 h minimum, auxquelles il convient d'ajouter le temps nécessaire au traitement des risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession selon les préconisations des services de santé au travail.


L'effectif est compris entre 4 et 10 personnes. Si vous envisagez d'inscrire moins de 5 personnes, nous conseillons une session inter-entreprises.


Livrables


- Attestation individuelle de formation - Certificat de réalisation
- Certificat de SST personnel plastifié
- Support pédagogique en couleur


 **Groupe :**
4 à 10 personnes

 **Durée :**
14 heures

 **Public :**
Membre du personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident

 **Pré requis :**
Aucun


 **À fournir :**
Information sur les risques spécifiques de l'entreprise ou du secteur d'activité.

 **Lieu :**
Inter : Dans nos salles à Vannes
Intra : Dans vos locaux


 **Modalité :**
Présentiel


 **Type :**
Formation initiale Inter / Intra


 **Tarif :**
Inter : 280.00
Intra : nous consulter

 **Accessibilité :**
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement

 **Passerelles et équivalences :**
Équivalence PSC1.

 **Référent pédagogique :**
02 97 61 45 72

 **Délai d'accès :**
La durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

 **Taux de réussite des stagiaires :**
99% en 2023 pour les formations SST.

Taux de satisfaction :
99% selon les évaluations à chaud en 2023.



Programme

Ouverture de la formation

Accueil des participants, recueil des attentes, présentation du programme, informations sur le protocole sanitaire en vigueur

Domaine de compétence 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail

Module 1 : Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail

- Cadre juridique
- Champ d'intervention du SST et ses limites en dehors et dans son entreprise
- Accidents du travail et maladies professionnelles

Module 2 : Assurer la mise en sécurité des personnes : Protéger

- Processus d'alerte aux populations
- Les différents types de dangers et l'analyse de la situation d'accident
- Mise en œuvre des moyens et matériels de protection pour supprimer ou isoler des dangers dans les limites du champ de compétences, pratique des différents types de dégagement d'urgence

Module 3 : Examiner une victime

- Ordre de recherche des signes de détresse
- Détection et identification des signes de menace vitale immédiate et des autres signes
- Techniques de recherche de conscience,
- Priorisation des actions

Module 4 : Alerter ou faire alerter

- Qui alerter ? les acteurs internes et externes, les numéros d'urgence
- Qui alerte ? les critères de sélection de la personne apte
- Contenu du message d'alerte et actualisation
- Organisation de l'accès des secours spécialisés sur les lieux au plus près de la victime et relais à la prise en charge

Module 5 : Secourir, dans le respect des conduites à tenir (CAT)

- Saignements abondants (compression directe, tampon compressif, garrot de fortune, position d'attente sur le dos)
- Etouffement (LVA, manœuvre de Heimlich, désobstruction adulte, enfant, nourrisson)
- Malaise (signes évocateurs d'AVC ou accident cardiaque cérébrale ou un accident cardiaque, principes d'action)
- Brûlures (gestion selon gravité et cas particuliers : chimique, électrique, inhalation de vapeurs chaudes ou caustiques)
- Traumatismes, plaies, douleurs restreignant les mouvements
- Perte de connaissance sans arrêt respiratoire (stimulation, retournement et PLS - hors COVID, surveillance continue et actualisation de l'alerte jusqu'à la prise en charge par les secours spécialisés)
- Arrêt cardiorespiratoire (l'alerte et la demande de DAE, la RCP précoce (massage / insufflation - hors COVID), mise en œuvre du DAE)

Domaine de compétence 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Module 6 : Le rôle du SST dans la prévention de l'entreprise

- Cadre juridique, principes de préventions
- Le Mécanisme d'Apparition du Dommage (MAD), et/ou le PAD (processus)
- Acteurs internes/externes et modes de collaboration
- Rôle du SST dans la prévention (avant/pendant/après)

Module 7 : Les risques professionnels

- Concepts et principes de prévention (danger, risque, situation dangereuse, art. L4121-1 du Code du Travail)
- Les risques sectoriels ou spécifiques à l'entreprise

Module 8 : La recherche des dangers et la participation à la démarche de prévention

- Les méthodes de repérage des risques professionnels
- Les actions de protection
- Outils de transmission
- Eléments à transmettre, à qui ? , comment ?

Module supplémentaire (selon la situation sanitaire) : La prévention des risques de transmission du COVID 19 :

- Les gestes barrières au travail : lavage des mains (eau-savon ou friction hydroalcoolique), pose, port et retrait corrects du masque et de gants
- La conduite à tenir à cas de suspicion de contamination
- L'adaptation des gestes de secourisme pour limiter le risque de contamination en intervention (suspension des PLS et insufflations)

Passation des épreuves certificatives et bilan

- Évaluation sommative : passation des épreuves certificatives conformément au référentiel de l'INRS
- Bilan : restitution sur les attentes initiales, identification des objectifs atteints et axes d'amélioration, pistes de projet individuel en matière de prévention interne, complétion de l'évaluation de la satisfaction.

Ce programme est conforme au référentiel INRS.